

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18 ^{eme}
Nom de site	PLACE_HEBERT	Numéro	127U8
Adresse du site	17, rue Cugnot	Hauteur	R+5 (22 m)
Bailleur de l'immeuble	Social ICF La Sablière	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Passage de 5 azimuts à 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/07/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	17/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	17/03/2020

Historique et contexte	Version précédente accordée à la CCTM du 15/07/2014
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, l'opérateur envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile sur cet immeuble.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz. L'orientation des antennes est 30°, 150° et 235°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	5° à 11°
Estimation	30° < 4 V/m ; 150° et 235° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 (24 m)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	24,68 m pour les antennes actives 25,70 m pour les antennes inactives

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

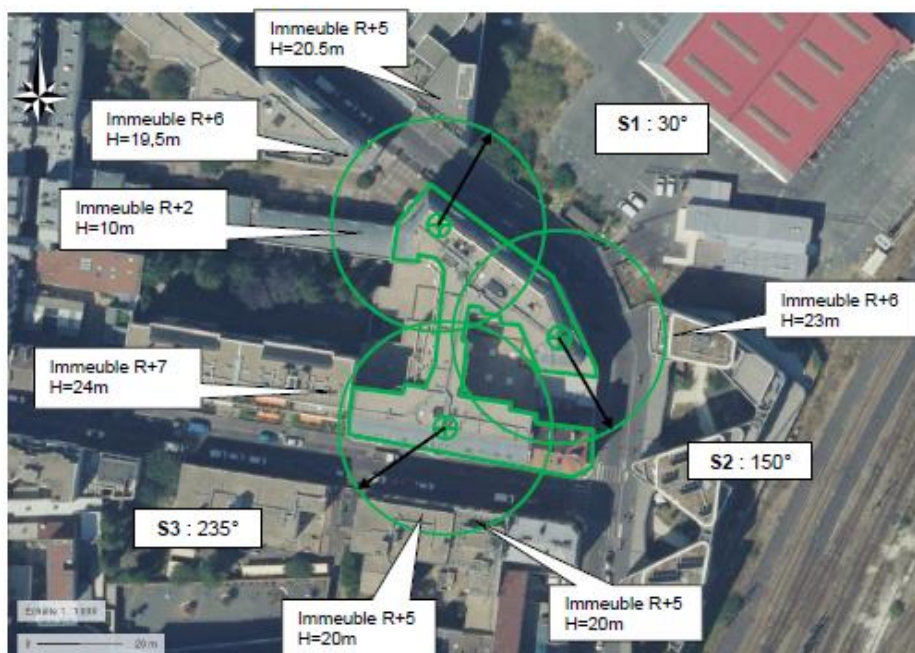
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1	Ecole primaire publique « CUGNOT »	30 rue Cugnot 75018 PARIS	H=20.5m	Non	26.2 m	Inférieur à 1V/m
2	Ecole maternelle et élémentaire publique « TORCY »	5-7 rue de Torcy 75018 PARIS	H=15,5m	Non	96.2 m	Inférieur à 1V/m
3	Ecole maternelle publique	12 rue de Torcy 75018 PARIS	H=22m	Non	67.2 m	Inférieur à 1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

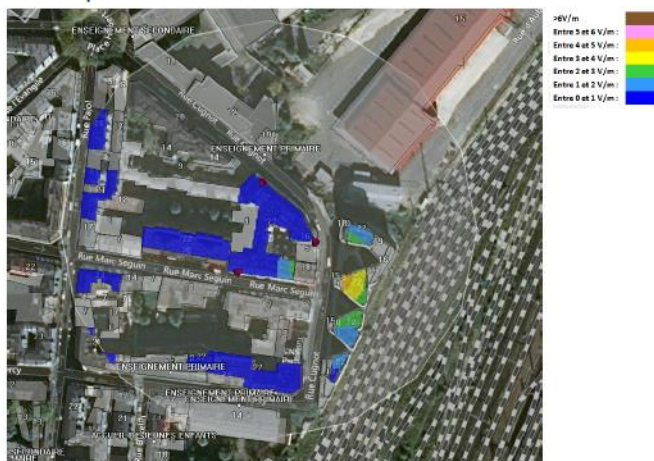


Simulation et conformité au seuil de la Charte

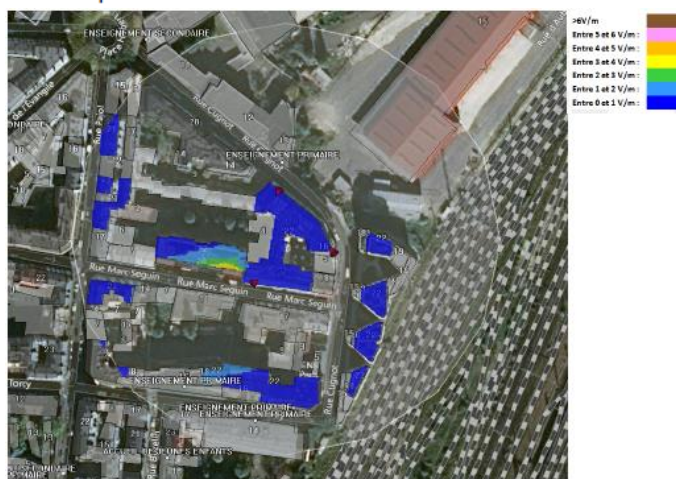
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est inférieur à 4 V/m.
 La hauteur correspondante est de 16.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est inférieure à 5 V/m.
 La hauteur correspondante est de 19.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 235°, le niveau maximal calculé est inférieur à 5 V/m.
 La hauteur correspondante est de 19.5 m.



	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 235°
Niveau maximal	Inférieur à 4 V/m	Inférieur à 5 V/m	Inférieur à 5 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 235°

